



Direction

Référence : EAU-AUT-24-0798-M25.1

Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE

Tel. : 24750 - 920 (08:30 - 11:30)

Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Wintrange
27, Hauptstrooss
L-9780 Wintrange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduelles du Nord (SIDEN)
Objet	Modification de l'autorisation EAU-AUT-24-0798 concernant le rétablissement de la section d'écoulement du cours d'eau «Helzenerbaach» sur une longueur de 100 mètres à Hachville
Localité(s)	Hachville
Commune(s)	Wintrange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :

Copie de la demande d'autorisation